



Photo : ONCFS

L'ANIMAL DANS LE VISEUR

Le loup a les crocs. Les éleveurs montrent les dents. Après 150 ans d'absence, l'animal fait un retour fracassant. La dernière attaque survenue le 12 juillet a sans doute scellé le destin de l'animal. En cas d'introduction dans un parc à moutons, il pourra être abattu suite à une décision préfectorale ! À peine arrivé, il faudrait - déjà - l'éliminer, d'où la colère des naturalistes qui anticipaient son retour. La "bête", protégée, a-t-elle sa place dans le Haut-Doubs ? Peut-elle (re)devenir un maillon de l'écosystème au moment où le plan cynégétique de l'espèce pour 2012-2015 est discuté ? Certains en sont convaincus. La Presse Pontissalienne dans la gueule du loup.

AMBIANCE

Le Haut-Doubs divisé

Loup : ses jours sont comptés !

Sept personnes sont habilitées à abattre l'animal s'il venait à s'introduire à nouveau dans le parc à moutons de Chapelle-d'Huin. Les protecteurs pourraient mener des actions.

Le loup est promis à une vie de chien. En attaquant et dévorant deux brebis dans la nuit du 11 au 12 juillet, le "canus lupus" a scellé son destin. La Préfecture prend en effet une décision radicale pour calmer la colère des éleveurs en autorisant "le tir de défense". Sept personnes - désignées par le préfet - pourront abattre l'animal si ce dernier tapait à nouveau dans le garde-manger de Thierry Maire, l'éleveur de moutons basé Chapelle-d'Huin. Les "chasseurs" de loup sont l'éleveur et son fils, les lieutenants de louteterie et membres de l'O.N.C.F.S. (1). Pour son retour, l'animal n'a pas avancé à pas de loup. En frappant 12 fois en un mois, il est sorti du bois à Septfontaine le 9 juin, puis à Chapelle-d'Huin, sans doute arrivé des Alpes voisines où ses congénères vivent en meute. Le voilà partout. Dans toutes les discussions, toutes les forêts et bordures de haie. Agriculteurs, éleveurs et automobilistes ont vu le loup. Un fermier l'a aperçu courant devant son tracteur sur la route de Chapelle-d'Huin menant à Boujaillies. Un automobiliste stationné dans le bois de Levier affirme que la bête a rôdé autour de sa voiture alors qu'il était à l'intérieur. Il a filmé la scène et transmis la vidéo à l'O.N.C.F.S., qui n'a toutefois pas confirmé qu'il s'agissait bien de la bête. Puis, un second agriculteur l'a surpris chassant un lièvre. Annoncé depuis des années, vérifié en 2007 après une attaque à Grande-Rivière (Jura), le prédateur fait donc un comeback remarqué. Et avec lui réapparaît cette peur du grand méchant loup...

même si l'Homme n'a rien à craindre. En France, l'espèce (environ 200 individus) est protégée par la convention de Berne. L'animal présent ici serait seul. "Ce serait un jeune adulte venu des Alpes cherchant un nouveau territoire" explique Patrice Raydelet du Pôle Grand Prédateur, association qui milite pour son retour. Il est inquiet et en colère : "En 2007, le préfet du Jura avait pris les bonnes mesures en créant une cellule suite à l'attaque. Là, les bonnes décisions ne sont pas prises !".

Ce nouvel invité divise un territoire : naturalistes d'un côté, éleveurs de l'autre. Tous sont sur les dents. Et tous ont des arguments pour le protéger ou l'éliminer. La conférence à Arc-sous-Montenot (9 juillet) qui a réuni près de 200 participants fut néanmoins constructive même si chacun campe sur ses positions. Le politique s'en mêle : Europe Écologie-Les Verts "comprend le désarroi des éleveurs" mais regrette "que tout le monde soit démuni face à cette situation alors que le retour était prévu."

À Chapelle-d'Huin, les moutons de Thierry Maire ont payé un lourd tribut (lire par ailleurs) et même les avertisseurs sonores placés autour des parcs pour faire déguerpir le "bandit" n'ont pas eu l'effet escompté. Le loup a en effet égorgé un mouton juste à côté du cerbère (2) et attaqué deux heures après le départ des 28 lieutenants de louteterie venus l'effrayer. L'éleveur a été indemnisé : 90 à 130 euros pour un agneau, de 150 à 200 euros pour une brebis. Fragilisée, la filière ovine voit d'un mauvais œil ces attaques même si la pré-

Le chiffre

300 000 euros le loup

300 000 euros, c'est le montant que coûterait par an le loup à l'État. Ce calcul, c'est Éric Liégeon, secrétaire général de la F.D.S.E.A. qui le fait. "6 millions d'euros pour la protection de 200 loups : ça fait 300 000 euros par tête."

fecture a pris des mesures. Éric Liégeon, représentant F.D.S.E.A. des agriculteurs demeure satisfait "mais prudent" : "La procédure de prélèvement (tir) est quelque chose de lourd. J'ai peur que l'on n'aille pas au bout des choses" regrette-t-il. La F.D.S.E.A. estime le retour du loup "incompatible" car "le territoire ne s'y prête pas. L'agriculture de demain, ce n'est pas des champs clôturés avec des barrières de 2 mètres de hauteur" conclut-il.

Pour ceux qui en doutent encore, ce loup est bien "normal". "C'est un opportuniste et ce n'est parce qu'il attaque à côté des maisons qu'il est habitué à l'homme. C'est un jeune qui découvre son nouveau territoire" dit un spécialiste.

Le canidé, réintégré en Espagne et en Italie où il cohabite avec l'élevage pourra-t-il installer un jour sa tanière dans les forêts jurassiennes ? "Dans deux générations, je pense que des meutes seront installées" prédit Emmanuel Cretin, du réseau loup. "Inconcevable" pour les éleveurs qui disent ne pas élever des moutons pour les voir se faire dévorer. La préfecture, en autorisant le tir de défense avec des balles en caoutchouc, a sans doute mis le doigt dans un engrenage. Une nouvelle attaque... et un éleveur pourrait bien rendre justice en tuant l'animal alors que celui-ci demeure protégé. Voilà le Haut-Doubs divisé autour du loup, nouveau poil à gratter des éleveurs. ■

E.Ch.

(1) : Office national de la chasse et de la faune sauvage

(2) : Le cerbère est une radio visant à effrayer l'animal



Les brebis attrapées au cou ont peu de chance d'en réchapper.

44 animaux attaqués

Attaques du loup depuis juin

- Septfontaine du 9 au 10 juin (chez Nicolas Marguier) : 2 agneaux morts.
- Septfontaine du 10 au 11 (Nicolas Marguier) : 2 brebis mortes.
- Labergement-du-Navois du 18 au 19 (Christian Cornu) : 6 brebis mortes, 4 brebis blessées.
- Chapelle-d'Huin du 20 au 21 (Thierry Maire) : 1 agneau mort, 13 agneaux blessés.
- Chapelle-d'Huin du 27 au 28 (Thierry Maire) : 1 brebis morte, 1 agneau blessé.
- Chapelle-d'Huin du 29 au 30 (Thierry Maire) : 3 brebis blessées.
- Chapelle-d'Huin du 3 au 4 juillet (Thierry Maire) : 2 agneaux morts, 2 agneaux blessés et 1 brebis.
- Chapelle-d'Huin du 11 au 12 juillet (Thierry Maire) : 2 brebis mortes.
- Total : 44 animaux attaqués, 15 sont morts, 26 blessés, 1 disparu.

Attaques n'ayant pas fait l'objet d'une expertise

- Début juin à Chapelle-d'Huin : 3 moutons sont morts. Plainte a été déposée.
- Le 5 juin, à Lemuy (Jura), l'éleveur Daniel Joly retrouve 5 brebis mortes et 5 blessées. L'O.N.C.F.S. du Jura parle de probabilité d'une attaque de loup.
- À Levier le 25 juin : un agriculteur a perdu un veau.
- Observation faite par un automobiliste le vendredi 26 juin.
- Levier du 28 au 29 juin : en tondant des moutons, l'éleveur s'aperçoit que 3 brebis présentent des morsures au cou et aux cuisses.

L'éleveur Thierry Maire est autorisé à abattre l'animal s'il introduit à nouveau dans le parc à moutons.



POINT DE VUE Le face à face

“Agriculteurs et État étaient prévenus”

Représentant de la mission loup France environnement, Emmanuel Cretin regrette que la mise en garde n'ait pas été entendue.

La Presse Pontissalienne : Votre association et la L.P.O (Ligue de protection des oiseaux) étaient les seules représentées lors d'une conférence sur le loup à Arc-sous-Montenot. Manquait l'État. Avez-vous l'impression d'être jetés en pâture face aux “anti-loup”.

Emmanuel Cretin : Cette réunion s'est bien passée mais on prend tout dans la figure alors que nous ne sommes pas les responsables du retour du loup. L'État et les agriculteurs étaient prévenus.

Qu'a fait la profession agricole depuis ce temps ? Rien. La réalité : les éleveurs ne veulent pas du loup. Lorsque nous avons fait des études sur la vulnérabilité des troupeaux, la profession n'a pas assisté aux débats.

L.P.P. : Quels sont vos arguments prouvant que la cohabitation loup-éleveages est possible ?

E.C. : Nous y sommes arrivés avec le lynx. Si le loup pose plus de problèmes, nous avons des mesures :

le regroupement nocturne des animaux, des barrières électriques et un système d'effarouchement, des chiens de protection, un regroupement foncier et des aides bergers bénévoles.

L.P.P. : Vos détracteurs disent que le loup coûte cher.

E.C. : Il coûte 6 millions d'euros (1 million pour l'indemnisation et 5 pour les aides) alors que la prime à l'herbe dans le Doubs est de 15 millions d'euros ! Les aides augmentent pour le loup.

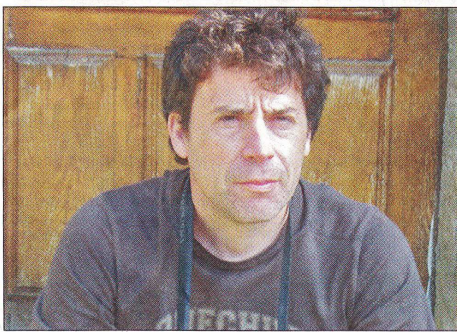
L.P.P. : La sous-préfecture annonce les tirs de défense. Peut-être un prélèvement. Votre sentiment.

E.C. : L'État qui n'a rien fait depuis sept ans en Franche-Comté devra se justifier devant les éleveurs des Alpes qui eux supportent ce retour et s'adaptent. ■

Recueilli par E.Ch.

Emmanuel Cretin :

“L'État devra se justifier.”

**CHASSEURS** Le président des chasseurs du Doubs

“Cette sacralisation des prédateurs est inquiétante”

Le président des Chasseurs du Doubs dénonce une protection excessive. La réintégration doit se faire dans un cadre “renégocié”, dit-il.

La Presse Pontissalienne : Les chasseurs sont restés discrets. Quelle est leur position face à l'arrivée d'un nouveau concurrent de chasse ?

Hervé Cart (président de la fédération départementale des chasseurs du Doubs) : Les chasseurs sont avec les éleveurs. Nous ferons ce qu'il faut.

L.P.P. : C'est-à-dire tuer le loup ?

H.C. : Non, mais porter notre voix à côté des éleveurs et pourquoi

pas lancer des souscriptions si une affaire devait passer devant le tribunal.

L.P.P. : Seriez-vous prêts à moins abattre de chevreuils pour laisser de la nourriture au loup ?

H.C. : Depuis 1978, les populations d'animaux sauvages augmentent. Sans nous, les bois seraient vides. On veut bien que le loup ait sa part mais nous voulons un cadre renégocié.

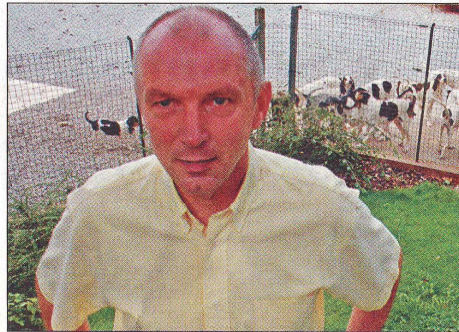
L.P.P. : C'est-à-dire ?

H.C. : Nous sommes tombés dans l'excès de protection. Les chasseurs n'ont rien contre les grands prédateurs mais nous sommes tombés dans une sacralisation. Le système est tellement contraint (tir de défense, tir de prélèvement) que nous marchons sur la tête. Nous demandons un cadre de discussions renégocié.

L.P.P. : Le loup n'est-il pas un maillon de la chaîne alimentaire ?

H.C. : On veut bien du loup au titre de la biodiversité mais dans le système d'élevage intensif, son arrivée pose problème. Dans les Alpes, les regroupements de troupeaux augmentent la pollution avec les déjections et certaines zones sont laissées en friche. Il va y avoir une fracture et un fossé d'incompréhension qui divisera la population. ■

Recueilli par E.Ch.



Hervé Cart veut bien du loup. Mais sous conditions.

L'ÉVÈNEMENT

ARC-SOUS-MONTENOT Le premier chien arrive dans le Doubs

Un Patou contre le loup

Bergère à Arc-sous-Montenot, Fanny Benard a adopté un chien Patou dont la mission est de protéger les 40 brebis du loup et des autres prédateurs. Visite dans l'enclos.

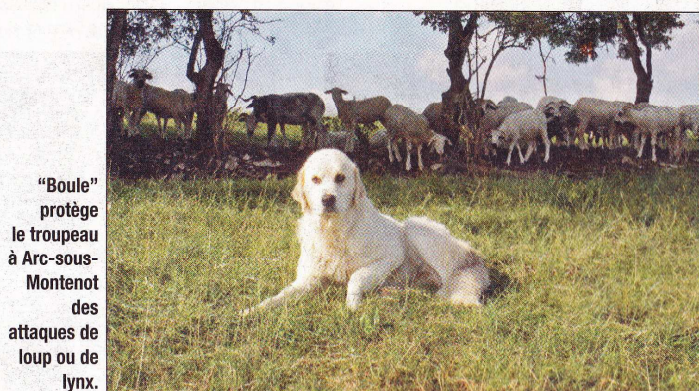
“Boule”, c'est son nom. Une femelle Patou d'environ 50 kg dont le pelage blanc se confond avec la laine des 40 brebis. Sur les hauteurs d'Arc-sous-Montenot, l'immense chien protège le troupeau de Fanny Benard depuis mercredi 23 juin. Il vit et dort avec les ongulés et rentrera à la bergerie une fois l'hiver venu. À celui qui s'approche trop près de l'enclos, “Boule” répond en aboyant fortement. Le chien de

montagne des Pyrénées impressionne, marque son territoire. Rien de plus. La journée, le “toutu” dort tranquillement au milieu du troupeau. La nuit tombante, “il aboie pour montrer qu'il commence sa garde” explique la bergère. Quand les brebis dorment, le “Patou” surveille, scrute et sent. Si un renard passe, il aboie. Idem pour un lynx, un loup voire une voiture. Les attaques répétées du loup dans le secteur ont accéléré le

choix de la propriétaire : “Je voulais prendre mon temps avant d'en prendre un car je ne suis installée que depuis mars, explique la bergère. Disons que les attaques du loup ont précipité notre choix. Car si nos brebis sont tuées, nous n'aurons plus de lait, donc pas de fromages à vendre. Et on ne rembourse pas la ferme” lâche Fanny Benard. Arrivé du sud du Jura où il protégeait déjà un troupeau,



Bergers, Fanny et Bruno Benard ont adopté un chien Patou.



“Boule” protège le troupeau à Arc-sous-Montenot des attaques de loup ou de lynx.

l'animal a un sort peu commun. Elevée et éduquée, “Boule” a été arrachée à sa famille à Arinthod après que des habitants se soient plaints de ses trop nombreux aboiements. “Boule” ne faisait pourtant que son boulot. C'est tout le paradoxe. Personne ne veut du loup et personne ne veut du chien qui aboie. Allez comprendre. Le Pôle Grand prédateur a récupéré l'animal et l'a proposé à l'éleveuse, heureuse de l'accueillir. À Montmahoux plus récemment, un éleveur

vient d'adopter un chien après une attaque.

Dans les Alpes où le Patou protège de nombreux troupeaux, son utilisation est parfois décriée. Il mordrait trop de touristes. Réponse de la bergère : “Si vous n'entrez pas dans l'enclos, vous ne risquez rien. Il ne faut simplement pas courir, ni regarder l'animal dans les yeux.”

“Ne pas entrer dans l'enclos.”

L'éleveur se garde également de le caresser car “un Patou est né au milieu des brebis. Il doit rester dans le troupeau.”

Les 40 moutons de la famille peuvent dormir tranquille. La bergère - propriétaire d'une superbe maison d'hôtes - prévoit de commercialiser ses fromages et yaourts biologiques à partir du printemps. En attendant, les brebis ont un ange gardien sur qui compter... et Fanny du bon fromage à mitonner. ■

E.Ch.